

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL162

présenté par  
Mme Limon, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

I. – À l’alinéa 8, substituer aux mots :

« d’un »,

les mots :

« lié par un ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 9, 11, 12, 13, 14, 17, 19, 21, 23, 24 et 27.

III. – En conséquence, à l’alinéa 29, après le mot :

« partenaire »,

substituer au mot :

« de »

les mots :

« lié par un ».

IV. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 30 et 32.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel